Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ROUTE BULLE - CHÂTEAU-D'OEX

Les travaux de correction routière à Rossinière commencent le 16 mai

Suite au vote par le Grand Conseil d'un crédit de plus de 20 millions de francs, les travaux à la Chaudanne et au virage des Rez (commune de Rossinière) pourront commencer le 16 mai. Le chantier du virage des Rez durera une année, alors que celui de la Chaudanne se déroulera sur trois ans. Pendant ces travaux, la circulation alternée sera réglée par des feux lumineux. La route sera libre de travaux pendant la saison hivernale, de décembre à fin mars.

Le crédit de 20.4 millions de francs voté par le Grand Conseil le 15 mars dernier permettra de supprimer les derniers tronçons problématiques de la liaison routière entre Bulle et Château-d'OEx, améliorant ainsi la sécurité des usagers. Les travaux commenceront le 16 mai.

Au lieu-dit Les Rez, le virage sera élargi et la chaussée complètement refaite. Ce chantier durera de la mi-mai à fin novembre 2011. La circulation sera réglée par des feux lumineux.

A la Chaudanne, la route sera élargie sur une partie et reconstruite selon un nouveau tracé sur une autre partie; un pont sur la voie du MOB sera construit pour supprimer l'actuel passage à niveau. Les travaux sont prévus de 2011 à 2013. Cette année, le chantier prendra place dans le secteur du café de la Chaudanne où la route sera élargie, divers ouvrages refaits, alors que le pont sur la Sarine, une estacade et le pont sur le torrent de la Chaudanne seront assainis. Ces travaux se dérouleront de la mi-mai à la fin novembre, en trafic alterné. Le chantier se terminera avant la saison hivernale pour reprendre à la fin mars 2012 avec notamment le début de la construction du pont sur le MOB qui durera deux ans.

Pour garantir la sécurité des usagers et compte tenu de la largeur limitée de la chaussée, tant aux Rez qu'à la Chaudanne, des travaux devront être exécutés de nuit. Par conséquent, la route cantonale sera interdite à tout trafic. Les véhicules légers seront déviés par la route du Revers, alors que les poids lourds seront détournés par la

route des Mosses.

Les accès riverains seront assurés en tout temps. Les installations ferroviaires sont maintenues en fonction pendant toute la durée du chantier; des interruptions du trafic ferroviaire seront cependant envisagées de nuit, avec remplacement par bus.

Après les travaux routiers, le tracé du MOB sera rectifié, afin d'améliorer le confort des usagers et de réduire les temps de parcours.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mai 2011

DINF, Salvatore Nania, ingénieur, division infrastructure routière, Service des routes, 021 316 70 98 www.vd.ch/chaudanne

Photo_goulet_Chaudanne
Plan_travaux_RC702-La_Chaudanne